

COMMUNE D'AINGERAY



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 7 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers votants : 15
Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-huit heures les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances et après convocation légale, sous la présidence, M. FONTAINE André.

Etaient présent(e)s : Mme CORDARY Caroline, M. COTTRELLE Sylvain, Mme CURÉ Emilie, Mme D'HIVER Audrey, M. DINÉE Olivier, M. FONTAINE André, Mme FRAULOB Odile, M. HALLER Philippe, Mme RICHARD Véronique, M. RISSER Xavier, M. ROUCHON Alain, M. TRABAC Olivier.

Membre(s) Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme HOPP Amandine ayant donné procuration à Mme FRAULOB Odile

Mme Magalie HALLER ayant donné procuration à M. HALLER Philippe

Mme HULDINGER Fanny ayant donné procuration à Mme RICHARD Véronique

Membre(s) absent:/

Secrétaires de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mmes RICHARD Véronique et FRAULOB Odile ayant obtenu la majorité des suffrages ont été désignées pour remplir ces fonctions qu'elles ont acceptées.

Ordre du jour

Approbation du dernier CM

1. Affectation de résultats
 2. Vote des taux des taxes
 3. Vote du budget primitif 2026
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'approbation du dernier conseil municipal : celle-ci est adoptée à l'unanimité.

M. ROUCHON demande où les comptes rendus sont accessibles pour les habitants.

Monsieur le Maire répond qu'ils sont consultables sur le site internet de la mairie et également affichés sur les panneaux situés devant la mairie.

01 - AFFECTATION DES RESULTATS

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 276 782,81 € et l'excédent d'investissement cumulé à 247 096 €.

Monsieur le Maire procède au vote 14 sont pour (pas de 15^{ème} vote car arrivée tardive de Mme D'HIVER)

AFFECTATION DU RESULTAT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent de fonctionnement 2024	733 898,63 €	Déficit d'investissement 2024	400 545,64 €
part affectée à l'inv 2024	531 795,15 €	un excédent d'inv 2025	647 642,29 €
Excédent de fonctionnement 2025	74 679,33 €		
SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE	276 782,81 €	SOIT UN EXCEDENT DE	247 096,65 €
AFFECTATION DU RESULTAT:			
Recette FONCT 002	276 782,81 €	R de Fonctionnement	
Cpte 1068	0,00 €	R d'investissement	
Recette INV 001	247 096,65 €	d d'investissement	

02 - VOTE DES TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire propose de conserver les mêmes taux que l'année passée et demande qu'il n'y ait pas d'augmentation.

Arrivée de Mme D'Hiver Audrey à 18 h 06.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est fixée à 34,13 %.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties est fixée à 37,92 %.

La taxe d'habitation est fixée à 14,21 %.

Les élus approuvent à l'unanimité.

2. Vote des taux des taxes

Taxe	Base d'imposition		Taux		Produit versé	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Taxe foncière bâtie	434 229	438 500	34.13	34.13	148 090	149 660
Taxe foncière non bâtie	30 950	31 100	37.92	37.92	12 779	11 793
Taxe d'habitation	11 517	10 000	14.21	14.21	1407	1421
TOTAL					162 276	162 874

Proposition 2026 : taux inchangé

03 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif est présenté en détail. Il est équilibré.

- Section d'investissement : 671 187,81 € en dépenses et 671 187.81 € en recettes
- Section de fonctionnement : 726 650 € en dépenses et 726 650 € en recettes

Mme RICHARD demande l'inscription au budget de la rénovation énergétique de l'école maternelle, afin de limiter les fortes températures estivales en période de récréation, pour le confort et la santé des enfants.

M. COTTRELLE, président du SIS FAS, confirme cette situation.

Monsieur le Maire indique que cette question devra être étudiée en commission travaux, en lien avec le SIS FAS. Il précise également que le budget est élaboré de manière à anticiper les travaux susceptibles d'être imposés.

QUESTIONS DIVERSES

Arrivée de Mme HOPP Amandine à 18 h 38.

Monsieur le Maire demande la modification des travaux Enedis prévus.

Il est aussi évoqué les travaux du chemin de monsieur saunier d'une somme de 26 199 euros.

M. ROUCHON propose de faire établir un constat d'huissier.

Monsieur le Maire accepte cette proposition.

Monsieur le Maire évoque également un projet d'aménagement et d'isolation du garage de la mairie afin d'y installer les archives, pour un montant de 19 000 € TTC.

Mme CURE indique qu'il existe une possibilité d'aide de l'État pour ces travaux et précise qu'elle va se renseigner.

Mme RICHARD indique qu'elle a relu les anciens comptes rendus du conseil municipal. Elle pose une question concernant le don d'une habitante de la commune et demande ce qu'il en est advenu.

Monsieur le Maire répond que, dans un premier temps, une rampe d'accès PMR a été construite à l'entrée de l'église, ainsi que des travaux de rénovation du cimetière, comprenant la réfection du mur et du parking d'accès bas. Dans un second temps, des demandes d'autorisation pour l'extension et la création d'une zone de columbarium sont en cours.

Mme RICHARD indique également qu'elle a observé, derrière la maison des jeunes, des sacs poubelles, et que cette situation était récurrente.

M. COTTRELLE précise qu'il les a également vus à plusieurs reprises et qu'il les a ramassés.

Mme FRAULOB indique qu'elle a fait des demandes de devis pour un relevage de tombes et pour la création d'un columbarium.

Mme CURE évoque son envie d'un passage de balayeuse devant les maisons des riverains.

Il est aussi évoqué par plusieurs élus le problème de la pierre sur le rondpoint du Mongambé qui engendre des accidents.

19H30 SÉANCE LEVÉE

Fait à Aingeray, le 11/04/2026
Le Maire,
André FONTAINE